



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

prix

Question écrite n° 119786

### Texte de la question

M. Guy Malherbe demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il envisage de mettre en place des comparateurs de prix publics pour certains services économiques comme les services bancaires et la téléphonie mobile. Les comparateurs de prix publics auraient le mérite d'être neutres et de reposer sur une méthodologie de collecte de données transparente. Dans les services bancaires, il faudrait imposer aux banques de détail d'offrir aux clients, en plus de leur offre spécifique et différenciée, une offre de base standardisée, comprenant les dix services bancaires les plus utilisés. Pour la téléphonie mobile, il conviendrait de proposer un « panier type » de consommation, à côté des « *package* » complexes proposés par les opérateurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Malherbe](#)

**Circonscription :** Essonne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119786

**Rubrique :** Ventes et échanges

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 2011, page 10724

**Question retirée le :** 27 mars 2012 (Fin de mandat)